

Permanence des élus - du 15 au 19 février 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Mardi 15 février, de 14h à 15h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mercredi 16 février, de 11h à 11h30

Françoise PORTIER-GUENIN, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 18 février, de 10h à 11h30

Marc BRET, *Adjoint au Maire*

Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Vendredi 18 février, de 15h à 16h

Gaëlle DUPRE, *Conseillère Municipale*

Espace intergénérationnel Jules Guesde, 19 bis boulevard Jules Guesde

o Samedi 19 février, de 10h à 12h

Flavienne LEMELLE, *Adjointe au Maire*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

relations.presse@troyes-cm.fr